

Fondation de dons particuliers

Il s'agit d'un moyen simple et efficace de soutenir les causes qui sont importantes pour vous. Printemps 2013

Dans ce numéro

- S'épanouir, cuisiner, partager et promouvoir une saine alimentation 1-2
- L'investissement d'impact démystifié 3
- En l'honneur de la vie bien remplie de Roger Phillips 3
- Un cadeau du ministre Flaherty pour les NOUVEAUX donateurs 4
- Une lecture inspirante 4
- Avec toute notre gratitude 4

S'épanouir, cuisiner, partager et promouvoir une saine alimentation

Par Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Services des conseils philanthropiques TD Waterhouse Canada Inc., et directrice générale, Fondation de dons particuliers

Jo-Anne Ryan, directrice générale de la Fondation de dons particuliers (FDP), interviewe Nick Saul, président et chef de la direction de Community Food Centres Canada, un nouvel organisme national qui travaille avec des partenaires partout au pays pour mettre sur pied des centres alimentaires communautaires.



Photo: ©Greg Pacek



Photo: ©Karri North

Jo-Anne : Est-ce que la faim est un problème au Canada?

Nick : Oui, c'en est un, et il prend de l'ampleur. Près d'un million de Canadiens – dont un tiers d'enfants – ont fait appel aux banques alimentaires l'année dernière. Selon des estimations, trois millions de ménages vivent dans l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire des familles n'ayant pas régulièrement accès à des aliments appropriés. À cela s'ajoute un problème de santé précaire, qui touche de façon disproportionnée les ménages à faible revenu et qui est en partie lié à l'omniprésence d'aliments malsains bon marché. Il y a une hausse vertigineuse des maladies liées à l'alimentation; par exemple, le diabète touche deux fois plus de pauvres que de riches, et coûte à notre système de santé plus de 12 milliards de dollars par année. Alors, oui, la faim est un problème, et les solutions que nous y apportons ne donnent rien.

Jo-Anne : Pourquoi les solutions ne fonctionnent-elles pas?

Nick : Notre fameux filet social s'étant dégradé dans les 40 dernières années, les banques alimentaires ont pris le relais et constituent la principale réponse de notre société à la faim. Apparues dans les années 1970 et 1980, les banques alimentaires se voulaient des mesures provisoires en réponse aux pires conséquences de la faim en période de récession. Aux dernières nouvelles, il y en avait 800 au Canada, et ce nombre augmente, car les besoins augmentent eux aussi. De toute évidence, les organismes d'aide alimentaire privés et les banques alimentaires ne sont pas la solution. Bien sûr, elles fournissent une aide alimentaire d'urgence. Mais la plupart n'ont pas les moyens d'offrir une nourriture saine ou suffisante sur une base régulière. Elles ne réduisent pas l'isolement social, ne favorisent pas l'autonomie des gens, ne contribuent pas à la santé et ne répondent pas aux enjeux plus vastes de notre système alimentaire malade. Nous devons créer des organisations axées sur la prévention pour remédier aux problèmes apparemment inguérissables que sont la faim, la pauvreté et la santé précaire – non pas quand ils deviennent urgents, mais en amont. C'est ce que nous tentons de faire avec le modèle des centres alimentaires communautaires, développé par l'organisme The Stop, de Toronto, et qu'on trouvera sous peu dans cinq autres collectivités canadiennes.

Jo-Anne : Quelle différence y a-t-il entre une banque alimentaire et un centre alimentaire communautaire?

Nick : Comme directeur général de Stop pendant 14 ans, j'ai pu constater jour après jour le pouvoir

Suite à la page 2



(Suite de la page 1)

rassembleur de la nourriture. Depuis, je crois que le simple fait de partager un repas avec d'autres est une expérience transformatrice. Dans les années 1990, le Stop était une petite banque alimentaire qui manquait de ressources. Au fil des ans, nous avons écouté les gens et compris qu'ils ne cherchaient pas l'aumône, mais voulaient apprendre la cuisine et le jardinage, montrer à leurs enfants à bien se nourrir, se retrouver entre amis et voisins, et agir au sein de leur communauté. Grâce à des programmes multidimensionnels intégrés, nous leur avons donné accès à une nourriture saine, leur fournissant des occasions d'acquérir des compétences en cuisine et en jardinage, et de développer l'autonomie voulue pour s'engager dans la communauté.

Avec le soutien d'importants donateurs, nous avons lancé en 2010 un projet-pilote dans deux sites partenaires. Puis l'année dernière, nous avons créé Community Food Centres Canada (CFCC), l'organisme national qui compte recueillir 20 millions de dollars pour établir 15 centres alimentaires communautaires au pays d'ici cinq ans.

Jo-Anne : Comment les choses avancent-elles?

Nick : Jusqu'à maintenant, la réponse a été phénoménale. L'année dernière, nous avons lancé deux sites pilotes, le Table Community Food Centre à Perth et le Local Community



Programme parascolaire « Students in The Stop's »

Photo: ©Anna Prior Photography, reproduite avec l'aimable autorisation du centre « The Stop »

Food Centre à Stratford, et les résultats sont impressionnants. Les gens nous disent sans cesse que leur santé physique et mentale s'est améliorée depuis qu'ils participent à nos programmes; qu'ils se sont fait des amis, ont appris à parler d'alimentation saine et à cuisiner en famille, et se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas seuls. Grâce à l'alimentation, nous donnons de l'espoir et de la dignité, deux ingrédients nécessaires au

changement individuel et collectif. En mars, la Fondation Sprott nous a fait un cadeau qui changera complètement la donne : un don qui nous aidera à poursuivre notre mission nationale. Nous avons récemment établi des partenariats pour trois nouveaux sites, soit à Toronto, Winnipeg et Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, qui deviendront des centres alimentaires communautaires à part entière d'ici la fin de l'année.

Jo-Anne : Que peut-on faire pour vous aider?

Nick : Nous recherchons toujours des leaders communautaires et des investisseurs sociaux capables de nous appuyer et de faire connaître notre travail. Notre site Web, www.cfccanada.ca, donne de l'information sur notre campagne et nos partenaires. Les gens qui veulent en savoir plus peuvent m'envoyer un courriel, à nick@cfccanada.ca, ou appeler au 416-531-8826, poste 227.

Avant de devenir président et chef de la direction de CFCC, **Nick Saul** a assumé pendant 14 ans les fonctions de directeur administratif d'un organisme d'aide alimentaire appelé « The Stop » et a contribué à transformer cette simple banque alimentaire en un centre alimentaire communautaire. Il a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la Reine ainsi que le prestigieux prix Jane Jacobs (2008) pour sa contribution à la ville de Toronto.



Le marché du centre « The Stop » offre des fruits et des légumes frais aux membres de la communauté

Photo: ©Zoe Alexopoulos, reproduite avec l'aimable autorisation du centre « The Stop »

L'investissement d'impact démystifié

Dans notre dernier numéro, nous avons présenté brièvement l'investissement d'impact, soit des placements tenant compte à la fois du rendement financier et des impacts sociaux ou environnementaux. Dans ce bulletin-ci, nous aimerions approfondir la question et faire le point sur les activités du Groupe Banque TD.

L'investissement d'impact cherche à tirer parti des approches du placement boursier pour s'attaquer à des enjeux sociaux ou environnementaux, et continue d'attirer l'attention au Canada et ailleurs. Plusieurs tendances en sont à l'origine, notamment la prise en compte du rôle de l'information non financière dans le processus décisionnel lié à l'investissement et le fait que la philanthropie et les subventions gouvernementales traditionnelles ne répondent plus à l'ampleur des enjeux sociaux pressants. L'investissement d'impact ne doit pas être vu comme un substitut aux subventions, mais comme un complément nécessaire.

Le domaine des investissements d'impact est vaste et varié. Il peut s'agir de services financiers offerts à des populations mal servies ou marginalisées (ex., la microfinance) et de modèles d'affaires axés sur les occasions environnementales (ex., l'énergie renouvelable). On voit apparaître des moyens créatifs de financer des organisations sociales, notamment des contrats d'impact social qui visent à améliorer les résultats sociaux des programmes financés par les deniers publics.

Jusqu'à maintenant, ces investissements ont surtout visé les investisseurs accrédités et institutionnels plutôt que les particuliers. Mais il y a des exceptions, par exemple les obligations communautaires émises par les organismes sans but lucratif pour financer l'achat d'un bien tel qu'un immeuble. Dans la région du Grand Toronto, le Centre for Social Innovation, qui gère trois immeubles abritant des entreprises vouées à des missions sociales, a recueilli 2 millions de dollars en émettant des obligations communautaires en vue de l'achat et de la rénovation d'un immeuble du centre-ville. Ces obligations, destinées à de petits investisseurs non accrédités, sont assorties d'un taux d'intérêt de 4 % sur cinq ans et sont admissibles au REER.

La Banque TD, qui pratiquait l'investissement d'impact avant même que le terme n'existe, a été un précurseur de l'adoption, de la promotion et du développement des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) a signé les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. La Banque a également joué un rôle de leader dans le développement du marché des obligations vertes : Valeurs Mobilières TD était l'un des principaux souscripteurs du premier programme d'obligations vertes de la Banque mondiale lancé en 2009, et est actuellement le deuxième plus important gestionnaire principal en Amérique du Nord du portefeuille d'obligations vertes de la Banque mondiale. De plus, la TD a examiné 320 opérations de financement d'entreprise dans le cadre de son processus d'évaluation des risques environnementaux et sociaux, et financé des projets d'énergie propre totalisant 2,6 milliards de dollars. Ces données sont tirées du Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2012 de la TD, que vous trouverez en ligne à <http://www.td.com/corporate-responsibility/index.jsp>.

L'investissement d'impact devrait prendre de l'ampleur au Canada dans les années à venir, et des signes prometteurs laissent présager de nouvelles occasions qui allient les avantages du placement traditionnel et de la philanthropie. En tant qu'organisation socialement responsable, nous vous communiquerons les résultats de nos dernières recherches sur ce sujet dans les mois à venir. Nous vous invitons à soumettre vos questions et suggestions concernant l'investissement d'impact et nous y répondrons dans les prochains bulletins.

D'ici là, nous vous encourageons à visiter et à explorer les sites suivants :

- Finance sociale (www.socialfinance.ca) – Principal site Web canadien sur l'investissement d'impact et la finance sociale.
- Global Impact Investing Network (www.thegiin.org) – Association internationale fournissant de l'information sur les développements de l'investissement d'impact dans le monde.
- Rapport : Accelerating Impact (www.rockefellerfoundation.org) – Analyse approfondie de l'évolution de l'investissement d'impact dans le monde au cours des cinq dernières années.

En l'honneur de la vie bien remplie de Roger Phillips



C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Roger Phillips, un philanthrope et donateur de la Fondation de dons particuliers. Né à Ottawa, il a travaillé pendant une vingtaine d'années

pour Alcan avant de devenir, en 1982, président et chef de la direction d'IPSCO dans l'Ouest canadien; il a occupé ce poste jusqu'à sa retraite, en 2002. Sous sa direction, l'entreprise s'est modernisée et a élargi ses activités au Canada, puis a établi deux grandes usines aux États-Unis. En 2007, la société suédoise SSAB a acheté IPSCO pour 8 milliards de dollars, puis a vendu certaines divisions à EVRAZ, une entreprise russe. N'étant pas du genre à ralentir pendant la retraite, Roger Phillips a siégé aux conseils de plusieurs sociétés : Banque Toronto-Dominion, Canadien Pacifique, Imperial Oil et Cliffs Natural Resources. Il s'adonnait à la généalogie et à la voile avec sa femme Ann qui, elle, mettait souvent à profit sa formation en droit pour soutenir la communauté artistique locale.

Avant la vente d'IPSCO, les Phillips ont mis sur pied la Fondation Ann et Roger Phillips, et donné des actions d'IPSCO à la Fondation de dons particuliers. Leur Fondation a soutenu et soutient encore diverses organisations, dont l'Université d'Alberta, l'Orchestre symphonique de Regina, Scouts Canada et plusieurs organismes de bienfaisance de la Saskatchewan, notamment le Saskatchewan Safety Council et le Saskatchewan Science Centre.

Le 30 janvier 2013, à l'âge de 73 ans, M. Phillips a été emporté par un cancer métastatique du foie. Au cours de sa vie très productive, il a reçu de nombreux honneurs, dont l'Ordre du Canada. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Andree et son mari, deux médecins établis dans le nord-est américain, et leurs deux enfants, ainsi que ses deux sœurs.

Un cadeau du ministre Flaherty pour les NOUVEAUX donateurs

Les experts du milieu applaudissent le super crédit pour premier don de bienfaisance, une mesure temporaire annoncée dans le budget fédéral de mars 2013. Le super crédit est un crédit additionnel de 25 %, en sus des crédits d'impôt fédéral et provinciaux pour dons de charité, auquel a droit tout particulier si ni lui ni son époux ou conjoint de fait n'a effectué de don à un organisme de charité enregistré depuis 2007. Il s'applique à tout don jusqu'à concurrence de 1 000 \$ et sera valide jusqu'en 2017.

Cette mesure a été bien accueillie, surtout que le Canada compte de moins en moins de donateurs. Selon Statistique Canada, même si les dons de charité sont en hausse, le nombre de donateurs recule. En 2010, par exemple, seulement 23 % des contribuables ont déclaré des dons de charité, contre 29,5 % en 1990. Cette tendance est préoccupante.

En Ontario, le crédit d'impôt fédéral et provincial combiné est de 20,05 % pour les dons de 200 \$ et moins, et de 46,41 % pour les dons supérieurs à 200 \$. Or le super crédit accordera aux nouveaux donateurs qui donnent plus de 200 \$ un crédit de 71,41 %.

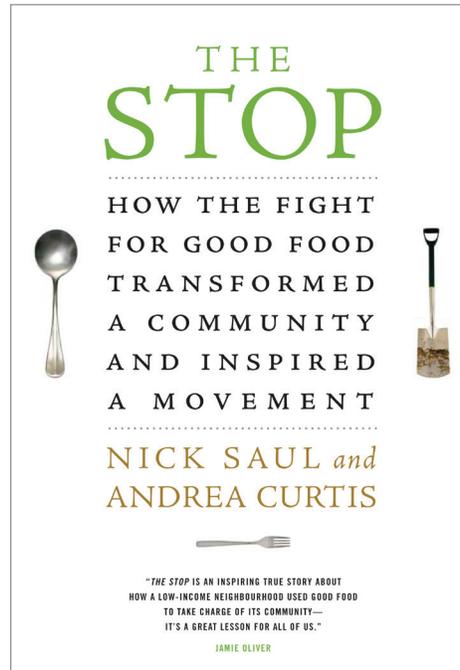
Il sera très avantageux pour ces derniers de faire des dons. Mais les organismes de charité doivent s'efforcer de faire passer le message, car celui-ci se perd dans les détails.

Bien que cette mesure n'offre aucun incitatif aux donateurs actuels, il est toujours bon de

revoir sa planification financière et successorale pour s'assurer de maximiser ses économies d'impôt. Veuillez communiquer avec votre conseiller de Gestion de patrimoine TD, qui sera heureux de faire cet examen avec vous ou de vous fournir plus d'information.

Une lecture inspirante

The Stop: How the fight for good food transformed a community and inspired a movement.



« Ce livre raconte la véritable histoire d'un quartier à faible revenu qui s'est pris en main en transformant ses habitudes alimentaires – une grande leçon pour nous tous. » – Jamie Oliver

Avec toute notre gratitude

Le conseil d'administration de la FDP tient à vous remercier d'avoir institué une tradition de dons au profit des causes qui vous tiennent à cœur. Depuis sa création, la FDP a versé plus de 42 millions de dollars à d'importantes causes. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'aide pour la réalisation de vos objectifs philanthropiques.



Photo : ©Greg Pacek

N'hésitez pas à me faire part de vos questions et de vos commentaires. Veuillez les adresser à joanne.ryan@td.com ou téléphoner au **1-866-866-5166** ou **416-308-6735**.

Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Services des conseils philanthropiques, TD Waterhouse Canada Inc., et directrice générale, Fondation de dons particuliers
www.tdwaterhouse.ca/fr/donsparticuliers



Les renseignements aux présentes sont en date du 31 mars 2013 et ont été fournis par Gestion de patrimoine TD à des fins d'information seulement. Les renseignements proviennent de sources jugées fiables. Lorsque de tels renseignements sont fondés en partie ou en totalité sur des renseignements provenant de tiers, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies de placement, de négociation ou de fiscalité devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Gestion de patrimoine TD, La Banque Toronto-Dominion et les membres de son groupe et ses entités liées ne sont pas responsables des erreurs ou omissions relativement aux renseignements ni des pertes ou dommages subis.

Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin. Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation, perte ou dommage découlant de leur achat ou utilisation.

La Fondation de dons particuliers est offerte par l'intermédiaire de Gestion de patrimoine TD. Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust).

GPTD agit sous le nom de Gestion de Placements TD Inc. au Canada et de TDAM USA Inc. aux États-Unis.

Valeurs Mobilières TD représente Valeurs Mobilières TD Inc., TD Securities (USA) LLC, TD Securities Limited et certaines activités de services aux grandes entreprises et de placements de La Banque Toronto-Dominion.

Gestion de Placements TD Inc., TDAM USA Inc., Valeurs Mobilières TD Inc., TD Securities (USA) LLC et TD Securities Limited sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

^{MD}/ Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et (ou) dans d'autres pays.